sgen Cfdt: ÉTRANGER

Édito du 28 octobre 2023

ISVL-ICCVL : Une refonte, des inquiétudes

La refonte de l'ISVL-ICCVL est un thème qui suscite bien des **questions,** voire des **inquiétudes**. Les groupes de travail des 11 et 24 octobre 2023 qui ont réuni les agent·es de la direction des affaires financières de l'AEFE et les partenaires sociaux, dont le Sgen-CFDT, ont plus contribué à les renforcer qu'à les apaiser.

Contrariété devant des documents fournis seulement la veille aux représentant·es du personnel.

Incertitude : combien de zones seraient touchées par une baisse ?

Malaise : l'indice utilisé pour déterminer le montant des *loyers* semble devoir détrôner les enquêtes de terrain ; or ses critères sont mystérieux, et ne semblent guère adaptés aux personnels détachés des établissements de l'étranger.

Enjeux de lisibilité : les tableaux fournis par l'administration détaillent les différents critères mais **ne permettent pas de mesurer l'impact des modifications,** ni n'indiquent le montant de l'ISVL-ICCVL par pays résultant des nouveaux calculs.

Préoccupation : la suppression du critère *transports* est injuste pour les détaché·es resté·es sur l'ancien contrat de résident·e.

Un constat évident, qui reste le nœud du problème : **l'enveloppe constante** dévolue à l'ISVL-ICCVL ne permet pas de penser une refonte des critères qui prenne en compte les réalités diverses sans léser une partie des collègues.

Lors du **prochain groupe de travail**, le Sgen-CFDT de l'étranger continuera à négocier pour que le **calcul** de l'ISVL-ICCVL soit le plus **juste, adapté et équitable** possible.

Le Sgen-CFDT, toujours attentif à l'équité !

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger